

LES 6 RÈGLES D'OR À RESPECTER

1

N'arrêtez ou ne modifiez jamais votre traitement sans l'accord préalable de votre médecin.

2

Demandez toujours l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre d'autres médicaments, même pour un médicament disponible sans ordonnance ou à base de plantes.

3

Évitez la pratique d'activités à risque de traumatismes ou de coupures et de sports violents.

4

Signalez que vous prenez un traitement par anticoagulant à tout professionnel de santé que vous consultez.

5

Si vous présentez un saignement anormal, abondant ou prolongé, contactez immédiatement votre médecin, SOS médecins ou le SAMU (15).

6

Portez sur vous la carte patient (présente dans la boîte de médicament) informant que vous êtes traité par un anticoagulant.

DATE DE L'ENTRETIEN

TAMPON



INFORMATIONS UTILES

Pour en savoir plus
www.gemmat-thrombose.fr

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

www.ansm.fr



Hospices Civils de Lyon



priorité patient !



GEMMAT
Groupe d'Étude Multidisciplinaire
en Maladie Thrombotique

VOUS ET VOTRE TRAITEMENT

CONSEILS & INFOS PRATIQUES

ANTICOAGULANT ORAL DIRECT

- Dabigatran / PRADAXA®
Gélule
75 ou 110 mg
- Rivaroxaban / XARELTO®
Comprimé
10 mg, 15 mg, ou 20 mg
- Apixaban / ELIQUIS®
Comprimé
2,5 mg ou 5 mg

MA DOSE

HEURE DE PRISE

MA PATHOLOGIE



A QUOI SERT VOTRE MÉDICAMENT ?

Le traitement de votre maladie nécessite la prise d'un médicament anticoagulant.

Il permet :

- de « fluidifier » le sang afin d'empêcher la formation de caillots,
- d'éviter leur migration dans les vaisseaux.



QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES ?

Le principal risque est le saignement,

par exemple saignement du nez, des gencives, présence de sang dans les urines, selles noires malodorantes, règles anormalement abondantes, apparition de « bleus », vomissements ou crachats sanglants.

Certains signes peuvent **évoquer un saignement interne non visible** : fatigue ou pâleur inhabituelle, essoufflement anormal, maux de tête violents et/ou inhabituels.

Informez systématiquement votre médecin lors de votre consultation si vous avez observé des saignements même mineurs.



Si vous présentez un saignement anormal, abondant ou prolongé, contactez immédiatement votre médecin, SOS médecins ou le SAMU (15)



COMMENT PRENDRE VOTRE TRAITEMENT ?

Respectez la dose prescrite par votre médecin.

Si votre médicament est à prendre :

1x/
Jour

prenez-le à heure fixe tous les jours

2x/
Jour

respectez un intervalle de 12h entre chaque prise



QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI ?

12^H

Si vous prenez votre médicament 1 fois par jour, vous pouvez le prendre maximum dans un délai de 12h, après l'heure de prise habituelle.

6^H

Si vous prenez votre médicament 2 fois par jour, vous pouvez le prendre maximum dans un délai de 6h, après l'heure de prise habituelle.

Passé le délai, ne prenez pas la dose oubliée et prenez la dose suivante à l'heure de prise habituelle.



Ne doublez pas la dose !



QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

Il peut survenir des interactions entre votre traitement et d'autres médicaments, comme **les anti-inflammatoires (aspirine, ibuprofène)**. Ces derniers sont contre-indiqués sauf avis contraire de votre médecin.

Votre traitement ne nécessite pas de régime alimentaire particulier. Cependant, ne consommez pas de pamplemousse (risques d'effets indésirables).

Évitez les activités à risque de traumatismes ou de coupures ainsi que les sports violents.

Prévenez tout professionnel de santé de votre traitement (médecin, pharmacien, biologiste, infirmière, dentiste, kinésithérapeute, pédicure...).

Demandez toujours conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant toute prise de nouveau médicament même à base de plantes (par exemple le Millepertuis).



GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Informez immédiatement votre médecin si vous découvrez que vous êtes enceinte ou si vous souhaitez l'être.

L'utilisation de votre anticoagulant est généralement déconseillée pendant la grossesse et l'allaitement.

D'autres types de traitement anticoagulant pourront être prescrits. Parlez-en à votre médecin.



EN DÉPLACEMENT

Pensez à emporter votre ordonnance et votre traitement en quantité suffisante. **En cas de voyage avec décalage horaire**, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.